Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260416-260416DELIB28-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
03/2026

VILLE de CHATEAULIN
---

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
---
Séance du 16 avril 2026
---

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JUGUET, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre JUGUET, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Vinciane PERON, M. Aurélien GARO, Mme Fabienne SENNEVILLE, Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS, M. Gabriel MAOT, M. Christian RANNOU, M. Stéphane SUPIOT, M. Michel JACQ, Mme Sophie SAINT-JALMES, Mme Hélène NICOLAS, Mme Odile BOZEC, Mme Nathalie GOURMELON, Mme Morgane LE GOUILL, Mme Virginie STEPHAN, M. Gwenaël MERER, M. Simon CAUGANT, M. Tristan MOREL, M. Gaël KERNEUZET, Mme Margareth CUSSON-DUARTE, Mme Marie PERENNES, M. Gwenaël BATHANY, Mme Julie LE DUFF, M. Eric KERCRET

Ont donné procuration :
Mme Virginie FEUNTEUN à Mme Morgane LE GOUILL
M. Nicolas DURET à Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS
Mme Marianne CHESSÉ-SALAUN à Mme Vinciane PERON
M. Paul-Etienne FOUQUÉ à Monsieur KERNEUZET

Absent-e-s excusé-e-s : -

Absent-e-s non excusé-e-s : -

Secrétaires de séance : Mme Julie LE DUFF et M. Aurélien GARO

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur Général des Services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; M. Stéphane LE GALL, Directeur des services techniques ; M. Benjamin LEGROS, Directeur des services financiers

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260416-260416DELIB28-DE

**N° 28 OBJET : Représentation du conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres**

*Rapporteur : Jean-Pierre JUGUET*

Les communes peuvent constituer une ou plusieurs Commissions d'Appel d'Offres (C.A.O.) à caractère permanent ou temporaire, qui peuvent être compétentes pour l'ensemble des marchés publics ou seulement pour un marché déterminé, dès lors que le champ de compétences de chaque commission est clairement défini.

La Commission d'Appel d'Offres est chargée, aux termes de l'article L. 1414-2 du C.G.C.T., de choisir les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée. Il s'agit de marchés publics dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens au 1er janvier 2026 (en l'état actuel de la réglementation, les seuils pour les prestations de fournitures et de services sont de 216 000 € HT et à partir de 5 404 000 € HT pour les travaux).

En application de l'article L. 1411-5 du C.G.C.T., pour les communes de 3.500 habitants et plus, les C.A.O. comprennent l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, président, et cinq membres de l'assemblée délibérante élus par elle à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Ces membres, qui ont voix délibérative, sont élus, ainsi que leurs suppléants, selon les modalités fixées par les articles D. 1411-3 à D. 1411-5 du C.G.C.T., c'est-à-dire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle. Le scrutin est secret sauf accord unanime contraire.

En vertu de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la représentation du conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres mais à main levée.

Ouï l'exposé de M. Jean-Pierre JUGUET, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les personnes ci-dessous pour la représentation du conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres :

Le Maire, membre de droit : Jean-Pierre JUGUET

| Titulaires | Suppléants |
|---|---|
| Gabriel MAOT | Jean-Christophe LE DOARE |
| Vinciane PERON | Stéphane SUPIOT |
| Fabienne SENNEVILLE | Valérie SCOARNEC KEROULLAS |
| Eric KERCRET | Paul-Etienne FOUQUÉ |
| Gwenaël BATHANY | Julie LE DUFF |

MAIRIE DE CHATEAULIN Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 16 AVRIL 2026

| Le Maire | La secrétaire de séance | Le secrétaire de séance |
|---|---|---|
| Jean-Pierre JUGUET | Julie LE DUFF | Aurélien GARO |